

Infos pratiques

Service jeunesse de Collégien
tél. 01 60 35 04 81,
contact.jeunesse@mairie-de-collegien.fr
Rappel des permanences
mercredi et samedi : 14 h 00 – 19 h 00
lundi, mardi, vendredi 9 h 00 – 12 h 00.

Inscriptions en mairie :
le lundi de 13 h 30 à 17 h 00.
Du mardi au vendredi de 9 h 00
à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.
Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.
Pour toute nouvelle inscription,
rendre le dossier « Pass 11-17 »
et l'autorisation parentale pour
chaque sortie à l'accueil de la
mairie. Règlement obligatoire
à l'inscription.

Color'

Informations du service jeunesse de Collégien

Ados



Album des vacances d'été



J'aime

Commentaires, publications, événements... Tu peux désormais retrouver le service jeunesse de Collégien sur Facebook. Nom de profil : **Jeunesse Collégien**. Envoie ta demande de mise en contact et tu pourras, après avoir reçu une confirmation* et si tu as été autorisé par tes parents, être informé de toutes les actus jeunesse en direct. Rendez-vous sur facebook.fr!

*Sont acceptés dans la liste dite « Amis » uniquement les jeunes âgés de 13 ans minimum, habitant Collégien, et leurs parents.



Entr'aide devoirs

Difficile tout seul de s'en sortir quand on bute sur un problème. Le club préados réunit tous ceux qui veulent compter sur l'entraide pour s'améliorer.

Pendant les vacances, le matin de 10 h 00 à 12 h 00. Hors vacances, les mercredis et samedis, de 14 h 00 à 19 h 00.

